



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Déclaration des droits des paysans est adoptée au Conseil des droits de l'homme Un vote historique avec un soutien mondial

Seuls quelques pays d'Europe se joignent à la communauté internationale pour défendre les droits des paysans. Ce texte sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies dans les mois à venir.

Genève , 28 septembre 2018 - Avec 33 votes en faveur, 3 votes contre et 11 abstentions, la « Déclaration des droits des paysans et autres personnes travaillant en zone rurale » a été approuvée ce matin par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU et sera ainsi présentée en automne 2018 à l'Assemblée Générale de l'ONU à New-York.

Ce vote est un énorme succès de toutes les organisations de paysans, éleveurs, pêcheurs artisanaux, peuples indigènes et travailleurs ruraux qui, avec la Via Campesina, ont porté et défendu cette déclaration dans leurs pays , et au Conseil des droits de l'homme.

Trois pays de notre région se sont distingués par leur engagement à défendre les droits des communautés rurales vulnérables et ont voté en faveur du texte : la Suisse - un partisan de longue date ; l'Ukraine - un très engagé premier fois membre du Conseil des droits de l'homme ; et le Portugal - un pays qui a fait de grands efforts pour modérer la position des pays européens et qui a coparrainé la déclaration. ECVC tient à exprimer sa gratitude aux pays européens qui se sont portés à la défense de la dignité des paysans et des communautés rurales.

Malgré cette victoire, la Coordination européenne Via Campesina (ECVC) déplore le manque d'engagement des pays l'Union Européenne en faveur de la déclaration. « *L'Allemagne et l'Union européenne expriment souvent leur soutien à la protection des droits de l'homme, au développement du Sud et à l'agriculture familiale. Mais en ce moment crucial de l'action, ils s'opposent à la déclaration et s'isolent de la communauté internationale. Cela n'est ni compréhensible ni acceptable* », a déclaré Paula Gioia, membre de l'Association allemande de l'économie rurale (AbL) et de l'ECVC.

« *Je suis très déçu, a reconnu Jose Manuel Benítez, agriculteur espagnol. Nous avons espéré que l'Espagne suivrait le Portugal, l'Ukraine et la Suisse. Nous nous attendions à un vote en faveur des milliers de paysans qui luttent pour un revenus décent et la reconnaissance dans notre pays* ».

Cela contraste avec le soutien déjà exprimé par les principales institutions de l'UE en faveur de la déclaration. En juillet, le Parlement européen a adopté une résolution « *appelant l'UE et ses États membres à soutenir la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en zones rurales et à voter en sa faveur à tous les niveaux du processus décisionnel de l'ONU* ».

Une pétition européenne a rassemblé plus de 72000 signatures en quelques semaines, et de nombreux soutiens se sont exprimés à l'approche du vote. En outre, une pétition lancée par des citoyens britanniques a recueilli le soutien de plus de 5000 personnes en 24 heures.

ECVC constate avec regret que les intérêts défendus par l'Europe ne sont pas alignés sur les aspirations et besoins de ses citoyens pour une alimentation produite sur des fermes à taille humaine, et qui demandent que les droits des producteurs soient affirmés et protégés !

Nous demandons à tous les pays européens de revoir leur position en vue de l'approbation finale de la déclaration par l'Assemblée générale des Nations unies dans les prochains mois et de suivre le Portugal, l'Ukraine et la Suisse.

Contacts:

- **Pierre Maison** – Comité de Coordination d'ECVC: +33 615 731 389 (FR)
- **Ramona Duminiçoiu** - Comité de Coordination d'ECVC: +40 264 599 204 (RO FR EN ES)